

Lobbying et plaidoyer : défendre des intérêts en passant à l'action



Formation continue adossée

Dates

Du 20 au 24 avril 2026 (19,5 heures)

Lieu

L'Institut Agro - Pôle Tropiques et Méditerranée
[1101 Av. Agropolis, 34090 Montpellier](https://www.institut-agro-montpellier.fr/1101-Av-Agropolis-34090-Montpellier)

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi

Responsable pédagogique

Damien Conaré,
Secrétaire général de la Chaire UNESCO Alimentations du monde

Lien web

<https://www.institut-agro-montpellier.fr/formations/formation-tout-au-long-de-la-vie/recherche-d-une-formation-continue/lobbying-playdoyer>

Certification

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr **Tél :** 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

Décryptez les stratégies de lobbying et de plaidoyer grâce à notre module de formation continue. Comprenez les enjeux de l'inclusion de la société civile dans la gouvernance alimentaire et apprenez à concevoir des campagnes influentes.



Objectifs

Ce module a pour objectif d'analyser les modalités de fonctionnement du lobbying et du plaidoyer, en France, en Europe, voire à l'international. Il vise à donner des éléments de contexte sur le cadre légal (encadrement, transparence), ainsi que des outils méthodologiques pour s'initier à ces démarches de lobbying/plaidoyer. L'inclusion de la société civile (au sens large : secteur privé,

associations de consommateurs, ONG, etc.) dans les dispositifs de gouvernance des systèmes alimentaires est en filigrane de l'ensemble du module.

À la fin de ce module, les participants :

- ☐ Connaissent les étapes de construction d'une stratégie de lobbying et/ou plaidoyer
- ☐ Savent décrypter une campagne de lobbying et/ou plaidoyer.
- ☐ Ils sont alors capables de construire une maquette de campagne et les missions pour les quatre grands "pôles-métiers" (relation médias/ relation décideurs/ mobilisation/ expertise & recherche)

Contenu et programme

Le module est construit autour de témoignages d'acteurs impliqués dans les négociations locales, nationales ou internationales et les actions de lobbying et plaidoyer. Il inclut aussi un cours plus méthodologique et théorique permettant d'initier le cadre d'analyse :

- Apports méthodologiques et théoriques : théories du lobbying et plaidoyer
- Témoignages et séances thématiques sur le lobbying et le plaidoyer illustrant les stratégies de la société civile pour faire évoluer les systèmes alimentaires (par exemple : campagne « Mangez moins de viande », « Banques, la faim leur profite bien », l'accaparement des terres, la financiarisation des marchés agricoles, les campagnes anti-OGM, etc.)

Les méthodes de plaidoyer seront enfin mises en pratique à travers un exercice de groupe portant sur le montage d'une campagne de plaidoyer ou l'analyse d'une campagne existante.

Modalités pédagogiques

Langues d'enseignement : français

Apports méthodologiques et théoriques, témoignages de professionnels, travaux dirigés thématiques.

Conditions d'admission

La fiche de candidature est à télécharger et à envoyer à ipad@supagro.fr

À noter

Une formation en présentiel avec les étudiant-es du Mastère Spécialisé® « Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable » (IPAD).

Tarifs

1 750 € nets de taxes/participant

Les repas, les hébergements et les déplacements ne sont pas pris en charge par L'Institut Agro Montpellier.

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujetti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge VIVEA, agents CIRAD ou INRAe : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)

Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - 20 mars 2026